

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 21 mars 2019 à 18h30,**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 16 ^{ème} délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
10	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
11	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Georges BUISSON
12	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
13	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
14	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 3 ^{ème} délibération
15	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Départ après la 1 ^{ère} délibération
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
24	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
26	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
27	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Départ après la 34 ^{ème} délibération
32	MERY	T	Eudes BOUVIER	
33	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 ^{ème} délibération
34	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
35	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
36	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
37	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
38	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
39	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
40	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
44	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
45	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
46	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
48	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
49	VOGLANS	T	Martine BERNON	



26 communes présentes

Absents excusés :

BRISON SAINT INNOCENT

Florence DUNOYER

Autres présents non votants :

Marc MORAND

Charles-Adrien LOUIS

Laurent LAVAISIERE

Olivier VERDENAL

Christophe PIRAT

Véronique MERMOUD

Thibaut DERRIEN

Hanane MAJID

Julie ECALARD

Estelle COSTA de BEAUREGARD

Matilde HABOUZIT

Alicia CHARDON

Eline QUAY-THEVENON

Noemie BOURGADEAU

Pugny-Chatenod

Bureau d'études B&L Evolution

Directeur Général Adjoint des services

Directeur financier

Directeur des services à la population

Directrice du pôle Aménagement

Chargé de mission PCAET

Responsable Habitat – Politique de la Ville

Responsable Communication et Relations Publiques

Responsable juridique/Assemblées

Pilotage de la Performance

Contrôleuse de gestion

Assistante de direction

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14 mars 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 48 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 48 présents, et 51 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 12 Année : 2019
Exécutoire le : 28 MARS 2019
Affichée le : 28 MARS 2019
Visée le : 28 MARS 2019

FINANCES

AE/CP 004 – Mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) - Révision n°3

*Vu l'article L2311-3-I du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 3 novembre 2010 relative à l'arrêt et à l'approbation du Programme Local de l'Habitat (PLH) et aux moyens alloués aux actions,
Vu la délibération du 18 novembre 2015 portant création du Programme d'Intérêt Général sur le territoire de Grand Lac,
Vu la délibération du 18 novembre 2015 portant ouverture de l'AE/CP,
Vu la délibération du 9 février 2017 portant révision n°1 au motif de l'ajustement de calendrier,
Vu la délibération du 18 janvier 2018 portant révision n°2 au motif de l'ajustement de calendrier,*

Le PIG s'inscrit dans la continuité de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec l'objectif de réhabiliter le parc des logements privés en améliorant les conditions d'habitat et en assurant un logement décent dans un environnement de qualité, respectueux du territoire. Il permet la production de logements conventionnés, l'amélioration énergétique des logements, la lutte contre l'habitat indigne et le maintien à domicile. Les aides sont versées sur la base d'une convention de partenariat avec le conseil départemental de la Savoie et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) qui fixe les objectifs quantitatifs et le montant des subventions. Le PIG 2016-2018 a été voté par le conseil communautaire du 24 novembre 2015.

Monsieur le Président rappelle que l'adoption, la modification, ou la clôture d'un AE/CP se traduit par le vote d'une délibération en Conseil. Le montant de l'Autorisation d'Engagement (AE) est minoré de 100 000 euros et les Crédits de Paiement (CP) sont ajustés avec les réalisations de l'exercice 2018.

OPÉRATION

Intitulé de l'opération :	Programme d'intérêt général (PIG)
Budget :	PRINCIPAL
Imputation analytique :	2307 / 2307AP
Montant initial de l'opération :	450 000,00 euros
Montant total de l'opération :	350 000,00 euros

DÉPENSES

	Voté
Dépenses réalisées 2016	34 142,12
Dépenses réalisées 2017	70 330,24
Dépenses réalisées 2018	72 544,24
Dépenses programmées 2019	172 983,40
Total	350 000,00

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE la révision de l'AE/CP du programme d'intérêt général.

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 47
- Votants : 50
- Pour : 50
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 21 mars 2019

Le Président,
Dominique DORD

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

AE/CP 004 - Mise en oeuvre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) - Révision n.3

Date de transmission de l'acte : 28/03/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 28/03/2019

Numéro de l'acte : d2795 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190321-d2795-DE

Date de décision : 21/03/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions